



Extrait du EPS Académie de Lyon

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article990>

Circulaire Académique sur l'organisation de l'enseignement de l'escalade

- Textes Officiels

- Etre Enseignant EPS



Date de mise en ligne : mercredi 18 mars 2015

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

BIR n° 24 du 16 mars 2015.

Le champ d'application de cette circulaire concerne les différents contextes et formes de pratiques de l'escalade scolaire : enseignements obligatoires en référence aux programmes d'EPS, sections sportives scolaires, associations sportives et stages APPN, y compris les séances faisant appel à des compétences extérieures.

Sans prétendre à l'exhaustivité, les conseils et préconisations mentionnés ci-dessous constituent un cadre de réflexion et d'organisation des pratiques destiné à aider les professeurs. Les mises en oeuvre seront complétées et renforcées selon les lieux de pratique et les caractéristiques des élèves.